

Validation des semestres - Redoublement L1 droit

Par **mfransois**, le **18/08/2010** à **01:45**

Bonjour,

j'ai fait une première année de licence de droit 2009-2010.

J'ai validé mon premier semestre mais pas le 2ème semestre et aucune unité de ce semestre mais une matière dans chaque unité obligatoire et optionnelle.

Je souhaite donc redoubler.

Mais quelques questions me trottent dans la tête :

dois-je refaire le premier semestre même s'il est validé ?

Dois-je tout repasser dans mon 2ème semestre, sachant que j'ai validé une matière en unité obligatoire et une matière en unité optionnelle ?

Merci d'avance de vos contributions.

Par **akhela**, le **18/08/2010** à **07:23**

cela dépend de ta fac, il faut que tu regarde ton règlement des examens (tu as du le signer à ton inscription, sinon demandes en une copie au secrétariat), chaque fac en a un différent.